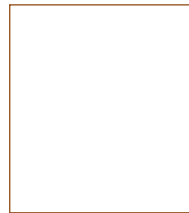


Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin / Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin



Numéro 142 - Hiver 2017-2018

Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

***Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie***

Sommaire

Éditorial

Le vrai souci : l'œuf ou... ?3

Vie de l'Association

Cotisations.....4

Convocation à l'Assemblée statutaire4

Courrier des lecteurs

Lettre de M. Maghin-Rogister5

Demain, tous crétins ?

Ou les effets destructeurs des perturbateurs
endocriniens6

Notre patrimoine local

La croix de fraineux est déclassée8

Notre histoire locale

Rappel chronologique
de la Grande Guerre (4)10

La Grande Guerre : l'équipement..... 11

Vie de l'Association

Balade pédestre d'hiver19

Visite du château de Rheinhardtstein19

Cérémonies patriotiques.....22

Notre barbecue traditionnel.....23

Notre balade du 1^{er} octobre à Terwagne.....24

Le vrai souci : l'œuf ou... ?

Une fois de plus, la confiance des citoyens dans les organes publics de sécurité en général est ébranlée. À tort ou à raison ? Voire !

Pourquoi l'Afsca a-t-elle tardé jusqu'au 24 juillet pour transmettre aux pouvoirs publics, à savoir les ministres compétents, des informations reçues dès le 13 juillet de son homologue néerlandais ? Bizarre. Mais, le plus inquiétant est évidemment l'attitude de l'Agence néerlandaise (Nvwa) mise au courant de l'utilisation illégale de biocides dans les poulaillers industriels aux Pays-Bas dès novembre 2016.

Le responsable hollandais minimise sa responsabilité en arguant que "chaque année des centaines (sic) de tuyaux et de signalements de soupçons de fraude" lui sont dénoncés. Par ailleurs, le patron de l'Afsca, Herman Diricks, déclare que "si les Pays-Bas avaient averti de ce risque (présence de fipronil dans les œufs), on aurait inscrit ce produit sur la liste des toxiques à surveiller". Et d'ajouter, "Il est impossible de surveiller tous les toxiques en permanence. Nous faisons des choix... en fonction des alertes et enquêtes judiciaires, au niveau européen".

Fort bien ! On comprend la position de l'Afsca, sans être rassuré. À l'impossible, nul n'est tenu. Les contrôleurs, en nombre limité, ne peuvent être partout pour combattre les fraudes et le non-respect des lois.

Mais, tous ces retards ne laissent pas d'inquiéter les citoyens. Même si, en l'occurrence, le danger encouru pour sa santé est très peu élevé. Il faudrait, en effet, manger une quinzaine d'œufs contaminés ou 1 kg 600 de mayonnaise pour subir les premiers dommages sanitaires.

Soulignons, au passage, le rôle excessif, racoleur joué par les médias dans la propagation de ce "scandale" qui éclate, en pleine période de vacances. Bref, presque une tempête dans un verre d'eau,

diront certains. Mais, au-delà de ces retards de communication se pose un problème fondamental. À savoir, la sécurité du citoyen, et pas seulement sanitaire. Car, enfin, on peut redouter les effets de pressions économiques et... politiques à tous les échelons. Un éleveur a même gazé ses milliers de poules, alors que ce n'était pas indispensable, pour pouvoir reprendre son commerce deux mois plus tard.

Et dans la foulée s'insinuent dans notre esprit les incidents "mineurs" à répétition dans les centrales nucléaires accompagnés de déclarations officielles lénifiantes, rassurantes, anesthésiantes du secteur de l'énergie nucléaire où les enjeux financiers sont autrement plus gigantesques.

C'est pourquoi, même si le danger des œufs contaminés est mineur, le retard dans la communication et la prise de décisions appropriées pour protéger la santé du consommateur constituent, eux, un danger majeur *inacceptable*. ■

Vie de l'Association

Cotisations

Merci à chacun de bien vouloir s'acquitter de sa cotisation pour 2018 au compte IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB. Celle-ci reste fixée à 7,5 €, mais, comme toujours, cette somme constitue un minimum que nous vous verrons majorer avec beaucoup de gratitude.

Le trésorier

Convocation à l'Assemblée statutaire

Le jeudi **22 février 2018** à 20 h 00, l'Assemblée statutaire du PPNa se tiendra chez André Matriche, bois de la Croix Claire, 14 à 4550 Nandrin. Nous comptons beaucoup sur votre présence.

Ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'association.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Propositions pour 2018.

Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures.

Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs.) Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, soit à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa. ■

Courrier des lecteurs

Lettre de M. Maghin-Rogister

Chers amis du PPNa,

J'ai lu avec intérêt l'article publié dans le dernier numéro de votre bulletin (141) sur les perturbateurs endocriniens. C'est un sujet que je connais bien : certaines des recherches de mon groupe, au Département des sciences des denrées alimentaires de l'ULg, ont porté sur cette problématique. Après ma retraite en 2007, j'ai continué à travailler, au sein du Conseil supérieur de la santé, sur les perturbateurs endocriniens. J'ai aussi donné sur le sujet deux conférences à Namur dans le cadre du Collège Belgique de l'Académie royale. Vous trouverez en annexe 3 documents abordables, je crois, pour un large public (*NDLR : vous pouvez les obtenir sur simple demande à l'adresse e-mail du PPNa*).

Les problèmes actuels les plus urgents, à mon sens, se situent au niveau des pesticides. Si certains d'entre eux ont pu être interdits en raison des risques d'augmentation de certains cancers, il n'en va pas de même pour les dizaines de produits classés par de nombreux scientifiques comme perturbateurs endocriniens. Il faut bien dire que les lobbies de l'industrie chimique font tout pour retarder la prise en compte, au niveau législatif, des risques pour la santé

et la reproduction des espèces animales, dont l'Homme, et pour l'environnement. Il ne faut pas perdre espoir, car récemment une interdiction d'utilisation du Bis-Phénol-A (BPA) a été approuvée par les instances européennes et pas seulement dans les biberons !

Merci pour le travail d'information réalisé par le PPNa.

Je souhaite que vos initiatives continuent à trouver, auprès des habitants de Nandrin et au-delà, le succès qu'elles méritent.

Pr émérite Guy Maghuin-Rogister
Chemin de Sotrez, 4
4550 Nandrin

Demain, tous crétiens ? Ou les effets destructeurs des perturbateurs endocriniens

"Une bombe à retardement ! Huit ans après "Mâles en péril", qui incriminait les perturbateurs endocriniens sur la fertilité masculine," des scientifiques : Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade ainsi que des chercheurs américains tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme en pointant cette fois la santé mentale des humains en général.

Les perturbateurs endocriniens ont envahi nos maisons. Ils se présentent sous forme de brome, de chlore, de fluor et de pesticides, dont le très controversé glyphosate que les lanceurs d'alerte n'arrivent pas à faire interdire par le parlement européen tellement le puissant lobby de l'industrie chimique est actif à Bruxelles. On les trouve sous différentes formes dans les mousses de canapé, les cosmétiques, les écrans de télévision, d'ordinateur, de portable, les plastiques, dans nos poêles de cuisson au revêtement téflon, les retardateurs de flammes dans nos textiles, donc les poussières dans nos intérieurs, etc. Bref, comme le dénoncent les deux scientifiques français, l'homme moderne vit dans une "véritable soupe chimique" qui menace gravement sa santé en général et son niveau intellectuel en particulier, mettant en danger le résultat de sa lente évolution.

Qu'ont constaté les spécialistes américains et européens ?

À la lumière de nombreuses expériences et recherches, s'étalant sur plusieurs années, effectuées en laboratoires et sur des centaines d'individus, des enfants et des femmes enceintes, ils ont constaté que les perturbateurs endocriniens altèrent l'ADN, provoquent des cancers, modifient la structure du cerveau chez les enfants à naître, accroissent le nombre de cas d'autisme et *last but not least*, causent un retard mental qui se traduit par une diminution du quotient intellectuel de l'humain.

Les enfants dont la mère a été en contact avec des perturbateurs endocriniens sont physiquement semblables aux autres, mais ils souffrent d'hyperactivité, de troubles de l'attention, d'asthme, de migraine et leur potentiel intellectuel est amoindri.

Les perturbateurs endocriniens se présentent sous forme de molécules chimiques très proches des hormones thyroïdiennes de sorte que notre organisme les confond avec celles-ci et les absorbe facilement ; ils altèrent aussi la production et/ou l'action des hormones thyroïdiennes.

Aux États-Unis, chaque bébé naît avec plus de cent molécules pernicieuses dans le sang. Car les femmes enceintes y sont très exposées aux risques. Mais, les aînés ne sont pas pour autant épargnés. Elles peuvent être affectées de divers dérèglements, connaître des épisodes de dépression, de perte de mémoire, voire même souffrir de maladies neurodégénératives. Au cours de leurs recherches, les scientifiques ont découvert que les femmes enceintes dont les enfants étaient affectés par les perturbateurs endocriniens étaient carencées en iode. Une mesure simple et pas chère, pour protéger les enfants à naître, est de conseiller aux femmes enceintes d'absorber assez d'iode en début de grossesse.

Les scientifiques tentent, avec difficulté, de conscientiser les responsables politiques, car ils doivent lutter contre les puissants lobbys de l'industrie chimique. La guerre contre les perturbateurs endocriniens est donc un problème vital pour la race humaine. Faudra-t-il attendre que des générations d'enfants soient sacrifiées pour que les responsables politiques assument enfin leur rôle ?

D'après un article de Bernard Meeus, publié dans TVNews
et une émission télévisée de ARTE (novembre 2017)

La croix de Fraineux est déclassée

C'est donc fait ! Ce n'est évidemment pas une grande surprise. Le manque d'informations sur son origine, son âge et son aspect (trop) naïf ne laissaient guère d'illusion. Maxime Prévost, ministre à la Région wallonne, responsable du patrimoine a décidé d'appliquer des critères plus sévères (?) pour accorder ou maintenir la protection officielle que confère le classement.

Il y a quelques mois, nous avons exprimé dans notre bulletin et dans un courrier adressé à la Commune notre surprise et notre incompréhension à l'égard de la volonté de la Région wallonne de déclasser la petite croix située à l'angle des rues de la Chapelle et Tige des Saules. Nous soulignons ne pas comprendre qu'un même organisme public décide de déclasser ce qu'il avait classé quelques années auparavant.

La croix de Fraineux, on s'en doute, n'est pas la seule victime de ce revirement de la Région. À Mont-de-l'Enclos, dans le Hainaut, les voisins d'une ancienne ferme, vestige d'un château seigneurial, subit le même sort, au grand dam des riverains. Ces derniers s'indignent d'autant plus que la ferme, classée en 1985, a bénéficié en 1990 de subsides octroyés pour la restauration de la tour. Ils dénoncent le gaspillage d'argent public pour un bâtiment qui, déclassé, est menacé de destruction en vue de la construction d'appartements (selon la propriétaire actuelle).



Ubuesque, invraisemblable, pénible, révoltant...

Certes, le cas évoqué est extrême et ne peut être entièrement comparé avec celui de la croix de Fraineux. Mais, les deux cas relèvent de la même inconséquence (incompétence ?) des responsables du patrimoine public wallon. D'aucuns voient dans cette stratégie la volonté de la Région wallonne de faire des économies ; il faut savoir, en effet, que le budget annuel afférant au classement du patrimoine s'élève à 25 millions par an. Chaque propriétaire d'un bien classé reçoit pour l'entretien et la réparation de celui-ci une subvention régionale.

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

*Direction générale des Arts et des Lettres
Administration du Patrimoine Culturel*

300.3/24/NANDRIN/11/CD/CHD

BAUDOIN
ROI DES BELGES

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976;

Considérant que les prescriptions de l'article 3 du décret du 28 juin 1976, fixant la procédure de classement, ont été respectées;

Vu les propositions motivées de la Commission Royale des Monuments et des Sites, en date du 27 janvier 1981;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Éducation nationale, Membre de l'Exécutif de la Communauté française,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Est classée comme monument, en raison de sa valeur historique et artistique, la vieille croix en pierre calcaire située au coin de la maison sise en face de la chapelle du château de VERNEE-FRAINEUX. Cet immeuble est connu au cadastre, commune de NANDRIN, section C, n° 73C.

Article 2. Notre Ministre de l'Éducation nationale, Membre de l'Exécutif de la Communauté française, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 17 décembre 1981



Rappel chronologique de la Grande Guerre (4)

1917 : année cruciale (deuxième partie)

Rappel :

- Le président Wilson plaide, en vain, pour une paix sans vainqueur.
- Entrée des États-Unis dans le conflit, révolution russe et instauration de la "dictature du prolétariat".

- **30 juin** : Les premières troupes américaines débarquent à Saint-Nazaire.
- **31 juin** : Début de la troisième bataille des Flandres.
- **14 août** : La Chine déclare la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.
- **7 novembre** : Révolution dite d'Octobre en Russie (25 octobre du calendrier Julien). Le gouvernement de Kerenski est renversé par les Bolcheviques de Lénine. Ils s'emparent des principaux centres de décision de la capitale (Petrograd) et prennent bientôt le contrôle des usines. La grande propriété terrienne est abolie. Les banques sont nationalisées. La grève est interdite. Jules Destrée, député socialiste, ministre belge, déclare que la révolution bolchevique n'a amené que la substitution d'une tyrannie par une autre. Mais, la révolution provoquera une immense onde de choc à la base des indéniables progrès sociaux de la classe ouvrière dans le monde entier.
- **20 novembre** : Bataille de chars à Cambrai.
- **3 au 15 décembre** : Pourparlers en vue d'un armistice à Brest-Litovsk entre les puissances centrales et le nouveau gouvernement russe de Lénine.
- **7 décembre** : Les États-Unis déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie. En Russie, les Bolcheviques créent la police politique, la Tchéka.
- **Mi-décembre** : Occupation totale de la colonie allemande d'Afrique de l'Est par des troupes britanniques.



La Grande Guerre : l'équipement

L'équipement du fantassin

Les nouvelles stratégies de la guerre, dont le bombardement intensif précédant les assauts, imposèrent aux belligérants d'adapter l'équipement du soldat. Ainsi, les casques furent remodelés afin de mieux protéger la tête du soldat contre les éclats d'obus (shrapnells) et des balles tirées par l'ennemi. On déplora de très nombreuses blessures à la tête du fait notamment que la tête des soldats dépassait le rebord des tranchées. En général, l'équipement varia au cours de la guerre et il présenta de nombreuses variantes selon les bataillons, les unités et surtout les armes : lanciers, carabiniers, artilleurs.

L'équipement du fantassin belge

Forte de sa confiance dans le traité de 1839, ratifié par les puissances européennes de l'époque, garantissant son indépendance et sa neutralité, la Belgique avait imprudemment négligé son armée. Lorsque la guerre débuta le 4 août 1914, l'équipement du soldat belge n'avait pas évolué depuis le XIX^e siècle. Il s'améliorera au cours des hostilités, mais restera longtemps hétéroclite. En gros, il s'inspirait des modèles français et allemands.

L'uniforme

Au début de la guerre, l'uniforme était bleu marine, il ne deviendra kaki qu'au cours de l'année 1915. L'hiver, le soldat portait, sous un lourd manteau de laine à deux rangées de boutons en laiton, une veste de même couleur. Tout comme chez le soldat français, les deux pans du manteau pouvaient être relevés et boutonnés à l'arrière. Les boutons mentionnaient le numéro du régiment. Et, comme en France, il n'était pas prévu d'enlever ce manteau qui devait être encombrant lors des assauts.

En 1914, le soldat belge portait toujours le shako en feutre noir, présentant sur sa partie avant le numéro du régiment, en laiton. Au

combat, le soldat recouvrait son shako d'une toile cirée noire qui arborait un pompon rouge. Ce couvre-chef n'était rien d'autre qu'une espèce de casquette molle dont une partie pouvait être rabattue sur les oreilles, par temps froid. Il n'offrait évidemment aucune protection à la tête. La situation ne s'améliora pas quand le shako fut remplacé par le képi de type anglais.

Au début du conflit, le fantassin belge portait des bottes de cuir noires, cloutées sur lesquelles s'ajustaient des guêtres en cuir noires qui furent maintenues avec le nouvel uniforme dont il fut doté, progressivement, dès le mois de mai 1915. Ce dernier s'inspirait des modèles français et un peu anglais (ceinturon). Il était tantôt moutarde, tantôt brunâtre suivant que le drap provenait de France ou d'Angleterre. Comme, avec l'uniforme précédent, le long manteau n'était pas enlevé à l'attaque. Les différents types d'uniformes coexistèrent pendant tout un temps jusqu'à l'usure des anciens.

Comme dans toutes les armées, il existait aussi des uniformes "de sortie" agrémentés, notamment d'un col rouge, mais cela dépendait du bataillon : artilleur, lancier, carabinier cycliste, etc. Il en était de même en ce qui concerne les couvre-chefs. Rappelons-nous l'étrange coiffe des lanciers (cf. le cavalier Fonck). Dès 1916, le soldat fut muni d'un casque en acier de type français, appelé "casque Adrian". C'est ce même casque que porteront les soldats français et..., peint en blanc, les policiers belges jusqu'en 1958.

Le havresac

Le soldat portait un havresac recouvert de peau d'animal noir. À celui-ci étaient fixées, à l'aide de sangles noires, une couverture enroulée et une toile de tente. Une gamelle était fixée par des sangles de cuir sur le dessus du sac. Y étaient aussi attachées une gourde et une petite pelle. À la suite de l'emploi du gaz dans les combats, le soldat fut pourvu d'un masque à gaz de modèle français, rangé dans un conteneur de teinte kaki.

L'armement

Le soldat disposait d'un fusil Mauser M1889 pourvu d'un magasin externe contenant cinq cartouches de 7,65 mm. Ce fusil

avait été fabriqué en Allemagne par la firme Mauser et amélioré par la Fabrique Nationale à Herstal. À ce fusil, le soldat pouvait adapter une courte baïonnette qu'il portait dans un fourreau fixé, comme chez le soldat allemand, sur la pelle attachée au havresac. C'est à sa ceinture qu'étaient attachées plusieurs cartouchières en cuir.

Le poids de l'équipement complet du fantassin belge en 1914 était de 26,628 kg (comme le soldat français). Il va sans dire qu'en situation de combat, le soldat s'allégeait des charges inutiles.



En 1914

Soldat belge
Dans son nouvel uniforme kaki

Le soldat français

C'est avec irritation et incompréhension que l'on évoquera *l'uniforme* français. En effet, au début de la guerre, au nom d'un nationalisme primaire, le "poilu" portait encore toujours un uniforme qui rappelait les couleurs de la République et que portait déjà le soldat au cours de la guerre franco-allemande de 1870 !

La veste était bleue et le pantalon d'un rouge éclatant, offrant de la sorte des cibles très repérables pour l'ennemi (voir la photo ci-jointe). Avec ce pantalon, le soldat portait des guêtres noires en cuir portées sur de courtes bottines à lacets. Peu après le début du conflit, ce pantalon flamboyant fut remplacé par un pantalon bleu horizon. Par temps froid, il portait un manteau long, bleu gris en étoffe assez épaisse orné de deux rangées de boutons en laiton et comportant un gros col montant inconfortable, ainsi qu'une écharpe de même couleur nouée comme une cravate. Ce manteau fut remplacé par un modèle plus court, bleu indigo avec un col mou. Mais, en août 1915, l'ancien modèle fut réintroduit avec quelques légères modifications, dont la couleur qui devint bleu horizon. Le soldat pouvait relever les pans de son manteau et les boutonner à l'arrière, ce qui facilitait son déplacement.



Comme *armement* standard, le fantassin disposait, en 1914, du fusil Lebel, malaisé à recharger auquel s'adaptait une baïonnette. Il fut progressivement remplacé par le fusil Berthier, plus fiable et surtout permettant un tir plus rapide. Le ceinturon en cuir comportait trois cartouchières dont le modèle remontait à 1888, deux d'entre elles étaient situées à gauche et à droite de la boucle du ceinturon ; une troisième était portée dans le dos. Le soldat portait sur l'épaule et en travers de la poitrine une *musette* dans laquelle il plaçait des

objets personnels, des provisions et ses couverts. À cette même sangle pendait une grande gourde en tôle étamée couverte de tissu bleu.

Le havresac possédait une armature intégrée en bois. Sur celui-ci étaient fixés un sac en tissu destiné à contenir des chaussures de réserve, une gamelle, une pelle, une pioche, une couverture et une moitié de tente. Comme *couvre-chef*, le soldat portait un képi rouge avec un ruban bleu foncé qu'il pouvait dissimuler sous un tissu bleu. Constatant l'inefficacité dramatique de ce képi contre les éclats d'obus et de grenades, l'armée dota le soldat d'une espèce de "bol" en métal à glisser sous le képi ! Ce n'est qu'en septembre 1915 qu'il reçut un casque en acier d'un millimètre d'épaisseur, de couleur bleutée, adaptée à la couleur de l'uniforme dont la forme était celle des casques des pompiers. Ce casque porta le nom de son concepteur, le sous-lieutenant Adrian. Mais, cette couleur, peu appropriée à la guerre des tranchées, poussa le soldat à badigeonner son casque de boue pour éviter d'être trop facilement repéré par l'ennemi.



Dès le mois de mai 1915, le soldat reçut un *masque anti-gaz* en caoutchouc contenant du carbonate de sodium et du coton imbibé de sel soufré qu'il devait porter devant sa bouche et son nez en cas de besoin, ce qui, évidemment, l'empêchait de poursuivre le combat. Ce n'est qu'à la fin de 1915 qu'un véritable masque protecteur fut distribué à la troupe, mais au début, il ne comportait pas de lunettes, elles étaient portées à part.

Le poids total de l'équipement du soldat français en déplacement était de 26 kg.

Le soldat allemand

Au début de la guerre, *l'uniforme* du soldat allemand était un des plus modernes et des plus pratiques de l'époque. Sa couleur était

gris-vert. Au cours des hostilités, il fut de plus en plus simplifié, mais renforcé aux genoux et aux coudes, parfois même par du cuir. Les insignes sur les cols et les parements, trop visibles sur le terrain furent supprimés ou facilement détachables.

Le soldat allemand portait, lui aussi, un **sac à dos** à armature en bois, recouvert de peau de veau. Il contenait des demi-bottes, le linge de corps, chaussettes, chemise, tente, cirage et brosses, ustensiles de nettoyage des armes, deux paquets de quinze cartouches, une casquette sans penne, une "ration de fer" à n'utiliser qu'en cas d'ordre explicite et enfin des ustensiles de couture et une boîte à café. Au travers de la poitrine, il portait une **musette** dans laquelle il rangeait des objets personnels et un gobelet en aluminium et fixée au havresac, une gamelle à laquelle s'agrafait une gourde en acier d'une contenance de $\frac{3}{4}$ de litre et sur le bord de laquelle se trouvait le couvert repliable.

Aux pieds, il avait des **bottes** en cuir de 31 à 35 cm de haut. Comme **couvre-chef**, il portait, au début de la guerre, le fameux **casque à pointe** (Pickelhauber) tout comme au XIX^e siècle. Il fut d'abord en cuir bouilli, puis en tôle. Le casque à pointe se révéla inapproprié au combat de tranchées et il n'offrait aucune protection contre les éclats d'obus. De plus, il était très voyant, surtout celui des officiers qui était plus grand et représentait dès lors une cible de choix pour les tireurs d'élite ennemis. Les soldats n'hésitèrent pas à scier cet encombrant et inutile ornement. Tous ces inconvénients amenèrent l'armée allemande à introduire, dès 1915, le célèbre Stahlhelm (casque d'acier) dont la forme varia peu au cours des hostilités. Le soldat de la Wehrmacht le portera, moyennant quelques améliorations, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il faut rappeler que la pointe sur le sommet du casque n'était pas une garniture ridicule. Elle était destinée à dévier les coups de sabre assésés sur la tête du soldat ; elle s'était avérée efficace pendant la guerre de 1870.



Comme *armement*, le fantassin disposait du fusil Mauser 98, calibre 7,92 mm avec une baïonnette portée sur le flanc gauche, avec la pelle de campagne. Sur la poitrine, soutenues par des sangles passant sur les épaules et reliées à la ceinture, il portait des cartouchières et un conteneur pour les grenades à poignée. Signalons qu'il existait des différences entre les soldats de l'armée allemande suivant la région dont ils provenaient : le royaume de Bavière, de Prusse. Les soldats de l'empire austro-hongrois avaient un équipement un peu différent.

Le poids total de l'équipement du soldat allemand en déplacement était de 27,180 kg, mais de 21,968 kg au combat.



Le soldat anglais

En 1914, le soldat britannique disposait de l'équipement le plus moderne de l'époque. Il faut savoir que l'armée était souvent engagée dans des combats aux quatre coins de l'empire. Au début de la guerre, l'armée anglaise n'était composée que de volontaires, les conscrits n'arrivèrent qu'en 1916.

Son *uniforme* ne subit aucun changement au cours de la guerre et il resta même inchangé jusqu'en 1937. Il était kaki. Le pantalon était soutenu par des bretelles. Il se caractérisait par des bandes molletières enroulées autour du bas des jambes jusqu'aux genoux. Le soldat portait une casquette avec visière (képi) qui n'offrait aucune protection à la tête. Elle fut remplacée par le fameux casque à large bord appelé *casque Brodie*, du nom de son concepteur l'ingénieur John Brodie. Il

ressemblait à un large plat dont la partie centrale avait été enfoncée pour pouvoir y nicher le dessus du crâne du soldat. En fait, il semblait s'inspirer des casques du moyen âge. Il était fabriqué en acier et manganèse, de couleur marron/vert mate. Le soldat le maintenait sur la tête grâce à des jugulaires. Il fut distribué aux troupes dès le printemps 1916. Les Tommies le surnommaient "casque à soupe" ou "plat à barbe". Il fut utilisé, avec quelques modifications mineures, par les troupes américaines dès 1917.

Il portait des cartouchières en cuir brun sur la poitrine ainsi qu'un petit sac et une baïonnette dans son fourreau. Au dos, il portait un *havresac* en toile auquel pendaient une gourde d'un litre, une autre de deux litres, une gamelle, un panneau de tente roulé, un masque à gaz et une pioche. Comme chaussures, il portait des bottines courtes à lacets sur lesquelles venaient s'ajuster les molletières.

Son *armement* était le fusil à répétition Lee-Enfield en usage de 1895 à 1957. C'était un fusil à chargeur contenant dix cartouches, le plus rapide de l'époque. Le soldat pouvait y adapter une longue baïonnette.

Les soldats originaires des colonies britanniques disposaient d'un équipement assez semblable à celui du soldat anglais. Citons les Australiens, les Canadiens, les Néo-Zélandais...

Signalons que les *soldats écossais* portaient un kilt ainsi que de hauts bas aux couleurs de leur unité. Au début de la guerre, il portait aussi des guêtres en tissu brun clair qui furent rapidement remplacées par les molletières.



Le poids total de l'équipement du soldat britannique était de 27,481 kg en déplacement et de 22,169 kg au combat.

Rappelons que d'autres nations étaient impliquées dans ce conflit : l'empire russe, l'empire austro-hongrois, l'Empire ottoman... Les Américains entrèrent en guerre en 1917 ; l'Italie d'abord alliée aux puissances de l'axe change d'alliance et entre en guerre en mai 1915. ■

Vie de l'Association

Balade pédestre d'hiver

Quand :

le **dimanche 28 janvier 2018** à 14 h.

Lieu : *Vôye des mwèrts (Nandrin).*

Longueur : environ 8 km.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Visite du château de Rheinhardtstein

Beau succès pour une première ! Contrairement à son habitude, le conseil d'administration du PPNa a proposé aux membres une activité hors du Condroz le dimanche six août.

Pour cette première fois, nous avons proposé la visite du château médiéval de Rheinhardtstein. Il est vrai que la date retenue n'était peut-être pas idéale puisque certains membres ont regretté ne pouvoir participer à cette visite pour des raisons familiales. Il est malheureusement impossible de trouver une date qui satisfasse tout le monde.



Le château de Rheinhardtstein, construit en 1354, est situé à Oviat, hameau de la commune de Waismes, en bordure des Hautes-Fagnes. Il surplombe la vallée de la Warche qui coule en contrebas, mais contre toute attente, il ne domine pas le paysage. Au contraire, il s'élève sur un éperon rocheux qui domine une gorge étroite et profonde où coule la Warche. Il s'agissait pour le bâtisseur, Renaud de Waismes, de surplomber la route par laquelle les marchands de cuir devaient passer afin de pouvoir lever un impôt sur les marchandises.

Une petite quinzaine de membres et sympathisants du PPNa s'étaient donné rendez-vous sur le parking aménagé en amont du château. La précaution de nous annoncer pour la visite de 16 h 00

se révéla utile. Le groupe fut accueilli avec cordialité par la guide, Madame Bockiau. Pendant une bonne heure, elle nous guida à travers les diverses pièces et salles du château en dispensant des informations historiques très détaillées tout en nous invitant régulièrement à ne pas craindre de lui poser des questions.

Ce château du Moyen Âge a été entièrement restauré et meublé à l'ancienne par son propriétaire, Monsieur Overloop, professeur d'histoire à l'université de Bruxelles. Lors de l'achat du château par cet amoureux de l'histoire en 1970, il était en ruines et avait servi de carrière pour les habitants de la région. Il ne restait en fait que quelques pans de murs et une tour. M. Overloop dut se servir de documents anciens pour le reconstruire le plus fidèlement possible. Notre guide attira notre attention sur les deux couleurs des pierres des murs du château ; les anciennes étant nettement plus foncées que celles ayant servi à la reconstruction.

Chacun put se rendre compte de l'ampleur, véritablement gigantesque, des travaux réalisés par M. Overloop et ses bénévoles passionnés. Ainsi que nous l'avons mentionné, M. Overloop ne s'est pas contenté de relever les murs et notamment le donjon, mais il a aussi veillé à meubler le château dans lequel d'ailleurs il avait aménagé son propre logement. Il serait impossible d'énumérer, dans cet article, les nombreux objets très anciens et de grande valeur exposés et rassemblés par le restaurateur : armes, peintures, tapisseries, coffres, cartes, statues et, bien sûr, des armures. À ce sujet, nous fûmes d'ailleurs stupéfaits de découvrir un soldat, portant une armure, ressemblant comme deux gouttes d'eau, à notre ami Étienne Gérard (voir photo).





Après cette visite didactique, le groupe décida de clôturer la journée en dégustant une bière du cru, baptisée "Bière de Rheinhardstein", mais brassée au Val-Dieu. Toutefois, avant de rejoindre les voitures pour prendre la Belgique. C'est vers 20 h 00 que le groupe prit le chemin du retour. C'est à 21 h 15 que les Nandrinois rentrèrent, fatigués, mais heureux de cette journée agréable favorisée par un soleil radieux.



Cérémonies patriotiques

2 septembre 2017

Une délégation du PPNa était présente à la cérémonie patriotique qui s'est tenue aux monuments de Fraineux et de La Falie le samedi 2 septembre à 15 h 30. Le président de la FNAC, Tony Evelette, a prononcé un court laïus, informel, mais empreint d'un grand sens d'objectivité au sujet des événements tragiques de 1944 à Nandrin.

C'est le 2 septembre 1945 que cessèrent, officiellement, les hostilités de la Seconde Guerre mondiale ! C'est, en effet, ce jour-là, qu'eut lieu la reddition des troupes japonaises à bord du vaisseau américain l'USS Missouri. En Europe, c'est le 7 mai 1945 à Reims que les représentants de l'Allemagne nazie signèrent l'acte de capitulation. Et pourtant, c'est le 8 mai qu'est commémorée la fin de la guerre en Europe. C'est à la suite des exigences de Joseph Staline qu'une seconde capitulation de l'Allemagne nazie eut lieu le 8 mai à Berlin, en présence, cette fois, de représentants soviétiques. Pour l'anecdote, il est alors 23 h 16 à Berlin, mais 0 h 16 à Moscou, raison pour laquelle les Russes commémorent la fin de la guerre en Europe, le 9 mai !

10 novembre 2017 - Relais sacré

Notre ami Étienne Gérard a représenté le PPNa à la cérémonie et dépôt de fleurs au monument patriotique de Villers-le-Temple ; André Matriche a fait de même devant la statue de la place Boty à Nandrin. ■

Notre barbecue traditionnel

Cette année encore, notre barbecue a connu un beau succès ; il a attiré deux personnes de plus que l'an passé, nous étions, en effet, vingt-six convives. Nos amis Peter et Ellen Thamm nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir participer à notre rencontre annuelle. Comme d'habitude, l'ambiance fut conviviale, animée et sans doute un peu trop absorbante puisqu'il fallut que des convives s'étonnent de l'absence de dessert pour nous le rappeler. Celui-ci fut servi par son auteur, notre amie Micheline, aidée par Odette et d'autres dames toujours prêtes à rendre service. Le plus étonnant toutefois fut que chacun oublia purement et simplement de proposer une tasse café à l'issue du repas ! Constatation (et surprise) que firent les organisateurs en découvrant les paquets de café non ouverts !

Mais de toute façon, la journée s'est déroulée à la satisfaction de chacun d'autant que les craintes engendrées par des prévisions météorologiques pessimistes furent démenties par un soleil généreux qui ravit d'ailleurs ceux qui durent démonter la tonnelle.



***Notre balade du 1^{er} octobre
à Terwagne***

